

Quand « Harmonie » rime avec Chaos !

Pantin, le 12 décembre 2025

Début novembre, Harmonie a perdu le cap sur la mobilité des surveillants brigadiers. Bis repetita : c'est désormais la mobilité des brigadiers-chefs et des majors de la filière encadrement qui se retrouve frappée d'incohérences. Une fois encore, des vœux disparaissent, laissant les agents dans la confusion et l'incertitude.

L'UFAP UNSa Justice dénonce ces dysfonctionnements répétés et exige des garanties claires pour que chaque agent puisse exercer son droit à une mobilité transparente et respectueuse. Il est temps de mettre à disposition des Personnels en charge de la gestion de la mobilité du CEA des outils informatiques fiables et des progiciels qui fonctionnent ! Les Personnels de l'administration centrale et des services déconcentrés de la DAP, chargés de **la gestion de la mobilité du corps d'encadrement et d'application (CEA)**, accomplissent chaque jour un travail essentiel au bon fonctionnement de notre institution.

Jamais un logiciel de gestion RH-Paie n'a si mal porté son nom et devrait être rebaptisé « Chaos » ou « Dissonance »...

Heureusement, une fois de plus, des Personnels administratifs chargés de la gestion de la mobilité sont là pour pallier les carences du logiciel mais à quel prix ? Des heures supplémentaires à gogo, une charge de travail colossale pour faire les saisies individuelles manuellement et un stress considérable. **Le tout au détriment de leur santé !**

L'UFAP UNSa Justice le rappelle : l'administration en qualité d'employeur est tenue par la loi de prendre toutes les mesures nécessaires pour assurer la sécurité et **protéger la santé physique et mentale de ses agents**. L'employeur ne doit pas seulement diminuer le risque, **mais l'empêcher**.

L'UFAP UNSa Justice exige donc :

- L'évolution ou le remplacement du logiciel dévolu à la mobilité du CEA
- le versement d'un CIA complémentaire pour l'ensemble des agents dont le travail est impacté par les dysfonctionnements récurrents de leur logiciel métier.

**Il est temps de reconnaître enfin à sa juste valeur l'engagement constant de ces agents,
indispensables au fonctionnement du service public pénitentiaire !**

Le Secrétaire Général,
Alexandre CABY